



OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA FASO
ONATEL - SA

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 34 000.000.000 FCFA
SIÈGE SOCIAL, 705, AVENUE DE LA NATION, 01 BP 10.000, OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO
RCCM : BF OUA 2008 M 3599

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2010

POUVOIR

Nous : _____

Résidant à : _____

en notre qualité d'actionnaire (s) de l'ONATEL SA

Nommons : _____

Adresse: _____

Ou en son absence, le président de séance comme mandataire pour nous représenter à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 15 avril 2010 à 10 heures à la Salle des Conférences - Ouaga 2000, Ouagadougou (Burkina Faso) et à toute autre séance en cas de renvoi ; en conséquence, assister à la réunion, prendre part à toutes délibérations à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux, feuille de présence, et autres, et en général faire le nécessaire.

Ouagadougou, le 15 avril 2010

Signature